



**Direction
générale
de la création
artistique**

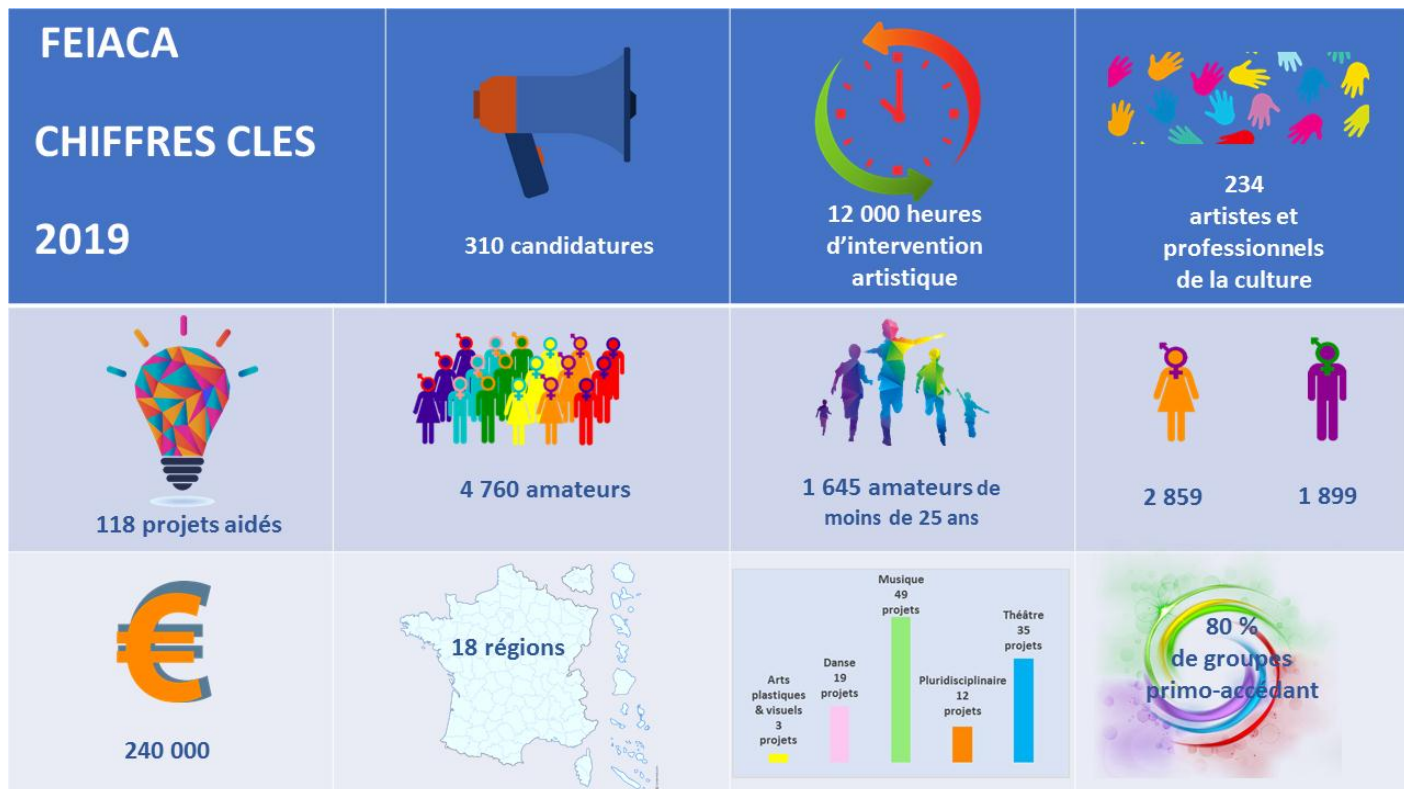
Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles 2019

Bilan et chiffres clés

octobre 2019

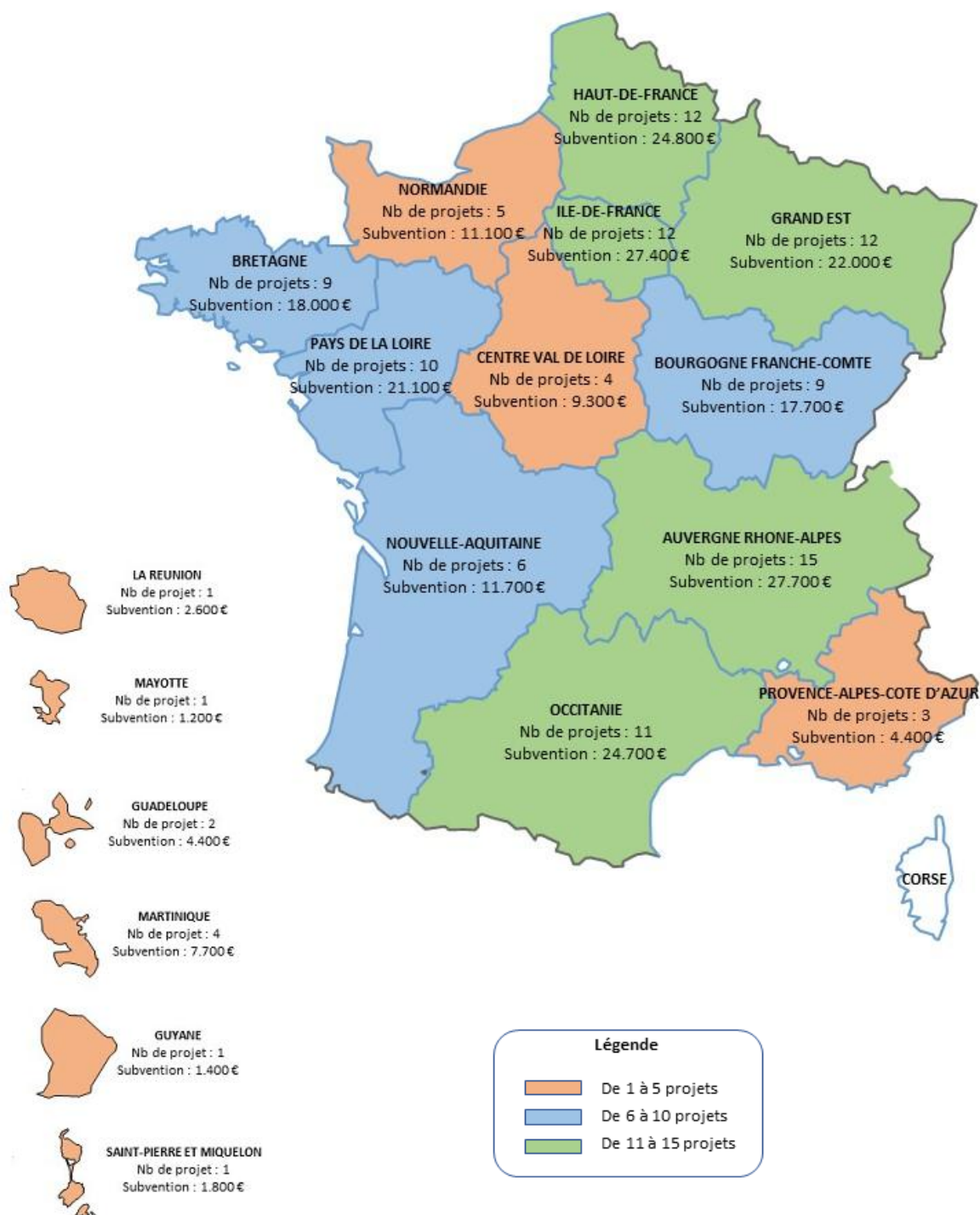
SOMMAIRE

Chiffres clés	3
Cartographie	4
L'esprit du Fonds de soutien pour les amateurs	5
Les objectifs et le fonctionnement du dispositif	5
Principaux résultats 2012/2019	6
1) LES AMATEURS	7
- Par tranche d'âge	7
- Par genre	7
- Les projets des amateurs par domaine artistique et nombre d'amateurs	8
- Les projets des amateurs par domaine artistique détaillé	9
- Les projets des amateurs par région	10
- Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires	11
- Le renouvellement des groupes amateurs dans le dispositif	11
2) LES PROJETS JEUNES	12
- Par tranche d'âge et par genre	12
- Les projets des jeunes amateurs par domaine artistique	12
- Les projets des jeunes amateurs par domaine artistique détaillé	13
- Les projets des jeunes par région	13
- Les projets des jeunes amateurs dans les fédérations partenaires	14
3) LES RELAIS DU DISPOSITIF ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS	14
4) LES ARTISTES INTERVENANTS DANS LES PROJETS	17
5) PREMIERE ANNEE DE DEMATERIALISATION DE L'APPEL A PROJETS	20
6) CONCLUSIONS	20
Annexe – liste des fédérations partenaires	



FEIACA 2019

Répartition par Régions, des projets aidés et des subventions



L'esprit du Fonds de soutien pour les amateurs

Ce dispositif a été conçu pour soutenir les initiatives artistiques et culturelles des amateurs dans le champ de la création artistique. Il cible volontairement une partie précise de ces amateurs : ceux qui font le choix de se regrouper pour développer leur pratique de façon plus autonome et aller ainsi au-delà d'une pratique de cours, de stages ou d'ateliers. Ils s'engagent alors dans une aventure différente avec des projets collectifs au sein desquels leurs choix et leur démarche artistique s'affirment et évoluent. C'est pour accompagner cette prise de risque et cette évolution en matière de répertoire et de discipline artistique investie que le ministère de la Culture apporte son soutien à ces amateurs.

Les objectifs et le fonctionnement du dispositif

Les objectifs principaux sont les suivants :

- prendre en compte les nouvelles pratiques artistiques et culturelles des Français ;
- encourager les initiatives artistiques des groupes d'amateurs
- maintenir et, si possible, élargir le champ des pratiques amateurs subventionnées et rééquilibrer le soutien apporté aux fédérations historiques ;
- offrir aux DRAC un point d'appui pour mieux investir la question des amateurs.

Lancé par la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) en 2012 pour une période d'expérimentation de 3 ans, le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs a été pérennisé en 2015 après un bilan réalisé avec les DRAC et les fédérations nationales d'amateurs, dans le cadre de leurs Conventions d'objectifs pluriannuelles.

Ce fonds fonctionne sous la forme d'un appel à projets annuel qui se déroule de décembre à mai avec une publication des résultats et une délégation de crédits en DRAC en juin-juillet. L'ensemble des dossiers de candidature est adressé en amont aux DRAC pour avis. Toutefois, deux circuits de dépôt coexistent.

Soit les porteurs de projet sont adhérents à l'une des fédérations ou associations nationales financées par la DGCA¹ et, dans ce cas-là, ils adressent leurs candidatures à leur fédération qui les relaie auprès des DRAC concernées. Soit, les porteurs de projet ne sont pas adhérents à l'une des fédérations ou associations nationales et adressent alors directement leurs candidatures à la DRAC.

Cette procédure a pour objectif de permettre aux fédérations nationales et à leurs antennes territoriales de jouer un rôle de relais et d'accompagnement dans le montage de projets. Elle permet également aux DRAC de s'emparer pleinement de ce dispositif pour investir la question des pratiques amateurs sur leur territoire.

Pour mieux répondre à la priorité donnée aux projets portés par des jeunes, un volet spécifique "Jeunesse" a été intégré en 2014 dans le cahier des charges. Il est destiné à valoriser les projets initiés par des jeunes, en particulier ceux qui cherchent à être plus autonomes dans leurs pratiques. Ce volet est doté depuis 2016 de crédits spécifiques supplémentaires.

Ainsi, il participe à la mise en œuvre du plan Génération Belle Saison, politique prioritaire au service des arts vivants et de la jeunesse, du ministère de la Culture et pourrait contribuer demain au succès du pass Culture. Ce Fonds est donc une dimension essentielle de la priorité donnée à l'émancipation artistique et culturelle des citoyens.

En huit ans, la DGCA a reçu plus **de 2.000 dossiers de candidature** dans les domaines de la musique, du théâtre, du conte, de la danse, des arts plastiques, des arts de la rue et du cirque. **742 projets initiés par des groupes d'amateurs** ont ainsi pu être soutenus financièrement, soit plus d'un tiers des projets déposés sur les 8 éditions.

¹ CMF, A COEUR JOIE, FFD, CFBF, UFF, FNCTA, FSCF, Collectif RPM, FNCMR, FFEC, FNEIJMA, FAMDT, CNFR, CMJCF, FFMJC, La Ligue de l'Enseignement.

En 2019, 310 candidatures ont été déposées et **118 projets sont soutenus** pour un montant de 240.500 €.

Ils concernent **4.758 amateurs** dont 2.859 femmes et 1.899 hommes.

1.645 jeunes de 25 ans ou moins participent (soit 34 %) à ces projets dont 265 jeunes sur des projets exclusivement avec des moins de 25 ans et 1.380 jeunes dans des projets intergénérationnels.

Ce sont également plus de **234 artistes et professionnels de la culture** qui accompagnent ces projets.

Cette année encore, une attention particulière a été portée sur les parcours culturels présentés par les groupes en lien avec leur projet de pratique artistique. Un certain nombre de projets mettant l'accent sur l'approfondissement de l'histoire culturelle d'une discipline ou sur un parcours de spectateurs/visiteurs ont ainsi pu être retenus.

Les DRAC ont fait remonter leurs avis en amont de la commission nationale, qui s'est tenue les 4 et 5 juin 2019. Certains conseillers ont aussi pris part à cette commission aux côtés des différents collèges de l'inspection de la création artistique, des délégations et de la Sous-Direction de la Diffusion Artistique et des Publics (SDDAP) de la DGCA.

Les candidats dont les projets n'ont pas été retenus ont été invités à solliciter le bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles pour connaître précisément les raisons qui ont conduit la commission à prendre cette décision. Davantage de groupes se sont manifestés cette année. Ces échanges restent importants, ils permettent aux porteurs de projet d'identifier les points essentiels qui les ont écartés des critères de l'appel à projets et de mieux envisager de futures candidatures.

Les données du bilan 2019 viennent conforter les tendances des années précédentes :

- un réel besoin des amateurs et un vivier important : 88 % de primo-accédant,
- une répartition des amateurs par tranche d'âge et par genre, constante d'une édition à l'autre,
- une constante sur les disciplines dominantes,
- un dépôt des candidatures plus en plus direct auprès des DRAC sans passage par les fédérations.

PRINCIPAUX RESULTATS 2012 / 2019

Années	Candidatures	Projets aidés	Subventions	Nombre d'amateurs concernés	Projets Musique	Projets Théâtre	Projets Danse	Projets Arts plastiques	Projets Pluridisciplinaires	Projets Jeunes aidés
2019	310	118	240 500 €	4758	49	35	19	3	12	17
2018	206	85	235 000 €	2984	35	31	8	6	5	20
2017	248	92	240 000 €	2 690	32	28	10	12	10	27
2016	241	87	225 000 €	4 707	31	19	10	5	22	14
2015	184	71	200 000 €	3 872	25	32	10	2	2	22
2014	230	79	200 000 €	2 668	34	25	11	3	6	29
2013	355	108	186 300 €	4 593	53	36	10	7	2	_
2012	297	102	231 490 €	_	65	31	1	2	3	_
Totaux	2071	742	1 758 290 €	26 272	324	237	79	40	62	129

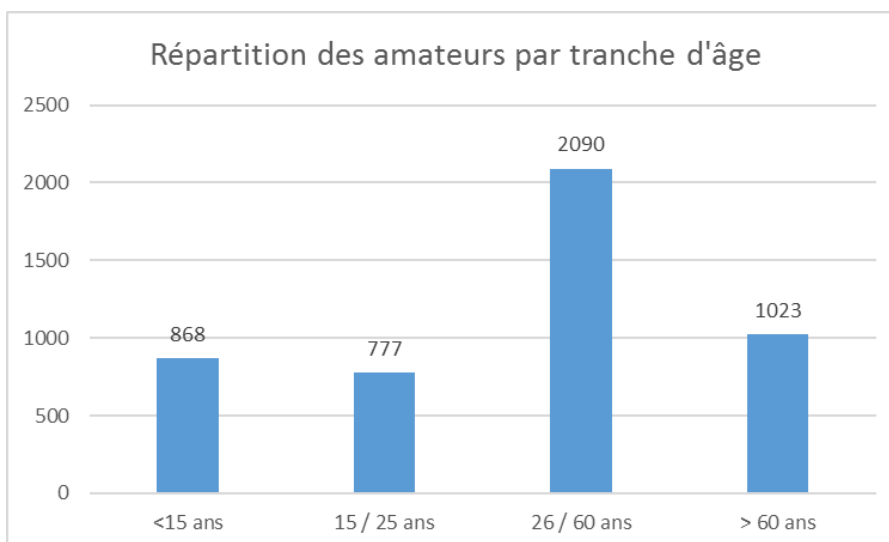
Le volet Jeunesse a été développé à partir de 2014.

1) LES AMATEURS

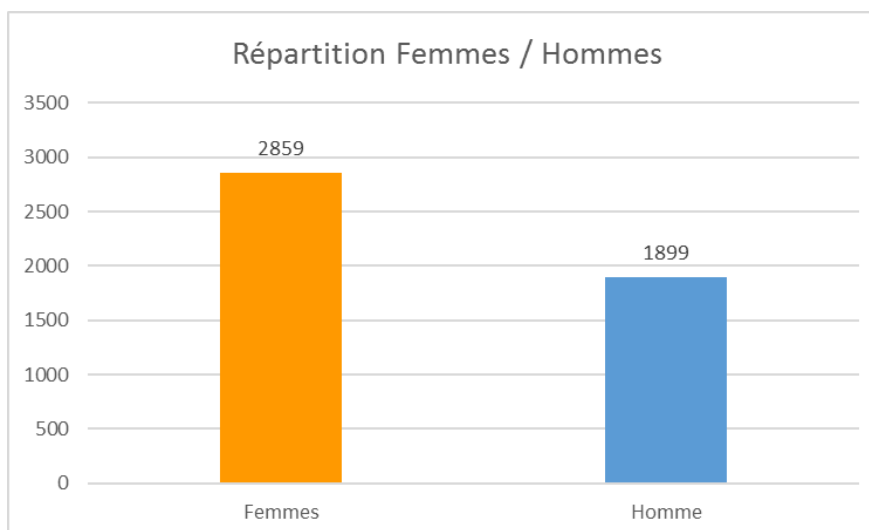
Une participation cohérente avec les données nationales en matière de pratiques artistiques et culturelles des français.

Ces chiffres concernent uniquement les projets retenus, au nombre de 118.

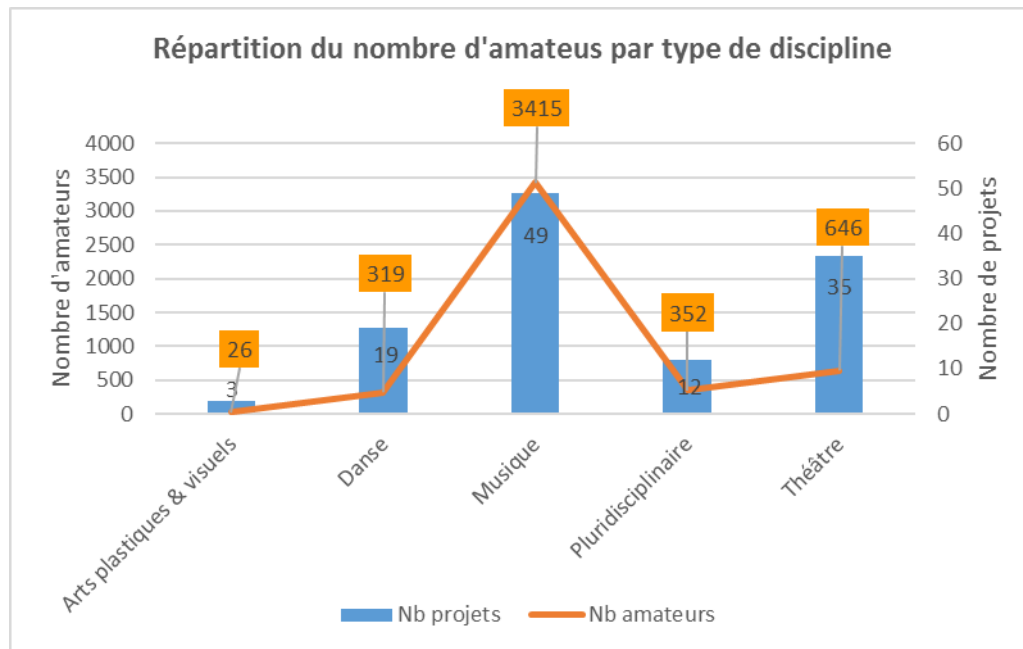
- Par tranche d'âge



- Par genre



- Les projets des amateurs par domaine artistique et nombre d'amateurs



On constate quelques légères variations d'année en année sur le nombre de projets par discipline mais avec une constante sur les disciplines dominantes, musique et théâtre. Cette année toutefois, davantage de projets en danse mais très peu de projets en arts plastiques.

- Les projets des amateurs par domaine artistique détaillé

Disciplines représentées	Nb de candidatures	Nb de projets retenus
Musique	112	49
Musique	38	19
Musique classique	7	2
Musique contemporaine	13	7
Musiques actuelles	18	8
Musiques du monde	6	0
Musiques traditionnelles	3	1
Opéra	2	2
Pratiques vocales collectives	25	10
Théâtre	110	35
Arts de la rue	6	2
Arts du cirque	11	3
Conte	5	2
Marionnettes	2	1
Théâtre	85	26
Théâtre d'objets	1	1
Danse	47	19
Danse	13	5
Danse contemporaine	21	11
Danse jazz	2	0
Danses hip hop	7	3
Danses traditionnelles	4	0
Pluridisciplinaire	26	12
Comédie musicale	12	5
Pluridisciplinaire	14	7
Arts plastiques & visuels	13	3
Arts plastiques & visuels	11	2
Photographie	2	1
Arts numériques	2	0
Total général	310	118

- Les projets des amateurs par région

Les années précédentes étaient marquées par une forte présence des projets dans deux régions à fortes populations urbaines, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France et en 2018 par les Hauts-de-France en nombre de projets retenus mais également par le nombre de porteurs de projets affiliés à une fédération partenaire. Cette année et compte tenu d'un nombre de candidatures massif (+33%), l'Occitanie est la région dont les candidatures ont été les plus nombreuses pour un nombre de projets retenus à peu près égal aux trois régions mentionnées.

Cette année, les territoires ultramarins sont majoritairement représentés, avec pour la première fois, Saint-Pierre et Miquelon pour un projet Jeune.

REGIONS	PROJETS				Dont porteurs de projets affiliés*		
	Total candidatures	FAVORABLE	DEFAVORABLE	SUBVENTIONS	Favorable	Total candidatures	Subventions
AUVERGNE RHONE-ALPES	37	15	22	27 700 €	7	13	12 300 €
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	23	9	14	17 700 €	3	7	5 900 €
BRETAGNE	18	9	9	18 000 €	4	7	6 900 €
CENTRE VAL DE LOIRE	7	4	3	9 300 €	1	2	1 800 €
CORSE	1	0	1	0 €	0	0	0 €
GRAND-EST	33	12	21	22 000 €	6	17	11 300 €
GUADELOUPE	3	2	1	4 400 €	0	0	0 €
GUYANE	2	1	1	1 400 €	0	0	0 €
HAUTS-DE-France	31	12	19	24 800 €	4	7	6 500 €
ILE-DE-France	36	12	24	27 400 €	2	6	4 400 €
LA REUNION	3	1	2	2 600 €	0	1	0 €
MARTINIQUE	4	4	0	7 700 €	1	1	1 000 €
MAYOTTE	1	1	0	1 200 €	0	0	0 €
NORMANDIE	8	5	3	11 100 €	1	2	1 800 €
NOUVELLE AQUITAINE	28	6	22	11 700 €	3	11	5 300 €
OCCITANIE	39	11	28	24 700 €	5	15	11 900 €
PACA	18	3	15	5 900 €	0	5	0 €
PAYS DE LOIRE	17	10	7	21 100 €	4	5	9 600 €
SAINT-PIERRE ET MIQUELON	1	1	0	1 800 €	0	0	0 €
Total général	310	118	192	240 500 €	41	99	78 700 €

* Affilié : adhérent à une fédération nationale partenaire.

Sur 118 projets aidés cette année, 34% (contre 44 % en 2018) des porteurs de projets sont adhérents aux fédérations nationales partenaires confirmant la tendance d'une prépondérance de l'accompagnement des DRAC et d'un retrait des fédérations partenaires dans leur rôle d'accompagnement comme tête de réseaux (faible sollicitation des amateurs).

Sur la totalité des candidatures, la part de ceux provenant des fédérations partenaires représente 31 %.

En 2019, la moyenne de subvention par projet est de 2.038 € (2.735 € en 2018).

Compte tenu d'un nombre beaucoup plus important de projets soutenus cette année et d'une enveloppe budgétaire constante :

- aucune candidature d'un porteur de projet déjà soutenu en 2018 n'a été retenue,
- la subvention ne dépasse pas le montant des frais d'intervention artistique,
- la subvention la plus élevée est de 2600 € (alors que théoriquement le soutien peut aller jusqu'à 5.000 €).

- Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires

		PROJETS			Subvention
Fédérations partenaires		Favorable	Défavorable	Total	
Musique	A Cœur Joie	4	2	6	8 800 €
	CFBF	3	0	3	5 400 €
	CMF	10	9	19	17 000 €
	FAMDT	0	1	1	0 €
	FEDELIMA	1	0	1	1 500 €
	PFI	2	0	2	5 200 €
	UFF	1	2	3	1 500 €
Education Populaire	CMJCF	2	6	8	5 200 €
	CNFR	2	6	8	3 800 €
	F. Centres Sociaux	1	2	3	2 600 €
	FFMJC	0	3	3	0 €
	LIGUE ENSEIGNEMENT	5	4	9	8 400 €
	PEUPLE ET CULTURE	0	1	1	0 €
	RN JUNIORS ASSOCIATIONS	1	0	1	1 800 €
Théâtre	FNCTA	6	17	23	11 300 €
Cirque	FFEC	2	1	3	4 400 €
Danse	FFDANSE	1	1	2	1 800 €
	FSCF	0	3	3	0 €
Total Fédérations partenaires		41	58	99	78 700 €

- Le renouvellement des groupes amateurs dans le dispositif

Type de candidatures	Nb de candidatures	Projets Favorable
Primo candidats	248	88
Déjà candidaté mais non soutenu	19	8
Déjà soutenu	43	22
Total	310	118

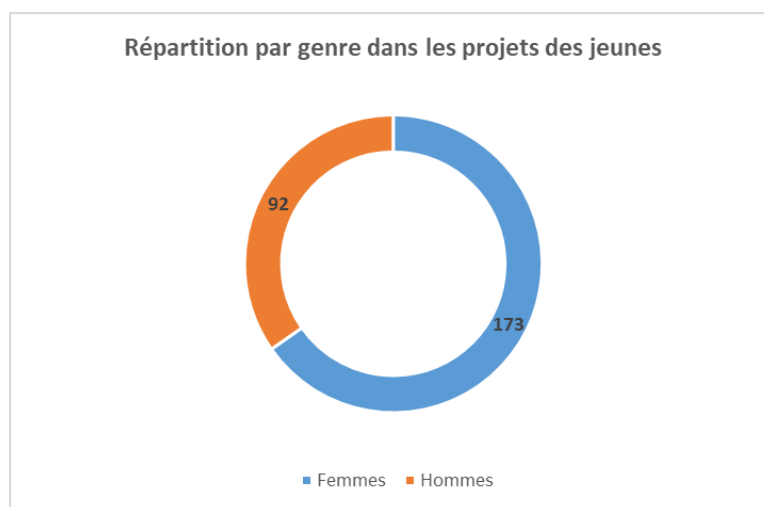
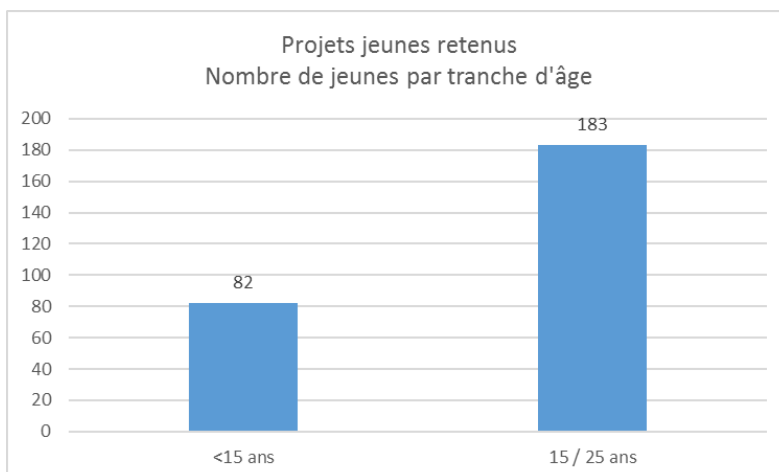
Ce qui porte à 88 % le nombre de nouveaux groupes déposant un projet dans le cadre du FEIACA. Ces nouveaux groupes représentent 75 % des projets retenus.

2) LES PROJETS JEUNES

17 projets de jeunes ont été retenus sur 55 candidatures, soit 30 %. Cela représente 265 jeunes de moins de 26 ans.

On retrouve également 1.380 jeunes dans les projets intergénérationnels, portant la totalité à 1.645 jeunes tous projets confondus.

- Par tranche d'âge et par genre



- Les projets des jeunes amateurs par domaine artistique

Discipline	Projets jeunes retenus	Subvention
Danse	7	15 500
Musique	2	2 800
Pluridisciplinaire	1	1 800
Théâtre	7	13 900
Total	17	34 000

- par domaine artistique détaillé

Disciplines	Projets Favorable	Nb d'amateurs	Subventions
Arts du cirque	2	16	3 600
Comédie musicale	1	91	1 800
Danse	4	48	8 800
Danse contemporaine	1	7	1 800
Danses hip hop	2	14	4 900
Musique	1	4	1 800
Pratiques vocales collectives	1	12	1 000
Théâtre	5	73	10 300
Total	17	265	34 000

- Les projets des Jeunes par région

Régions	Total projets jeune	Projets jeune Favorable
AURA	9	2
BourgogneFC	2	1
Bretagne	2	1
Grand Est	2	0
Guadeloupe	1	1
Hauts de France	6	1
Ile de France	5	2
La Réunion	1	0
Martinique	1	1
N Aquitaine	3	0
Normandie	6	3
Occitanie	10	3
PACA	4	0
Pays de la Loire	2	1
Saint Pierre & miquelon	1	1
Total	55	17

Ces résultats affichent les mêmes tendances que pour ceux de la totalité des candidatures.

- Les projets des jeunes amateurs dans les fédérations partenaires

Fédérations partenaires	Favorable	Total	Subventions
ACJ	1	1	1 800
CMJCF	0	4	0
CNFR	0	1	0
F. Centres Sociaux	0	1	0
FFDANSE	1	2	1 800
FFEC	1	2	1 800
FFMJC	0	1	0
FNCTA	0	1	0
FSCF	0	1	0
Ligue Enseignement	0	1	0
PEUPLE ET CULTURE	0	1	0
Réseau Junior Association	1	1	1 800
Total	4	17	7 200

Quatre projets Jeune issus de structures adhérentes aux fédérations partenaires ont été retenus sur 17 au total. Ces deux indicateurs sont en nette diminution. Jusqu'ici les fédérations d'éducation populaire étaient celles qui accompagnaient le plus grand nombre de projets de jeunes.

3) LES RELAIS DU DISPOSITIF ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Lors du lancement annuel du dispositif, les éléments d'information et de communication de l'appel à projets sont adressés très largement, aussi bien aux labels, réseaux, fédérations et partenaires du ministère de la Culture qu'à tout autre acteur identifié pouvant être le relais de ces informations auprès de groupes de pratiques artistiques amateurs.

Ces "relais" permettent de diffuser l'information autour de l'appel à projets et pour beaucoup d'entre eux, ils sont aussi en capacité d'accompagner les groupes d'amateurs et/ou porteurs de projets à la compréhension de ce dispositif et au montage du projet.

Le tableau ci-dessus provient des réponses déclarées par chaque candidat dans le dossier de candidature en ligne aux questions "comment avez-vous pris connaissance du dispositif", "avez-vous été accompagné pour le montage de votre projet" et "si oui, précisez".

Ce tableau ne doit pas être mis en corrélation avec le tableau "Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires" (p. 11) qui concerne uniquement les associations affiliées à une fédération. Hors ici, les candidats peuvent avoir obtenu l'information auprès d'un "relai" fédéral ou non, et être accompagné par un autre relai.

Le nature de l'information collectée ne permet pas d'analyser les modalités d'accompagnement des porteurs de projets. Il peut s'agir d'une information généraliste sur le dispositif jusqu'à un accompagnement au montage de projet.

Il faut également préciser que les réponses apportées sont renseignées en fonction d'un menu déroulant proposé, donc fermé, qui ne permet qu'une analyse indicative.

Paradoxalement, alors que l'effort est porté sur l'élargissement des relais, on peut constater que 15% des candidats (part la plus importante) ont pris connaissance du dispositif par le bouche à oreille. Viennent ensuite les sites internet des DRAC et celui du ministère. On peut ainsi imaginer que les amateurs sont en recherche d'aide et que leur recherche sur l'internet les a amenés jusqu'aux sites institutionnels.

Cela souligne également l'importance du réseau social pour la circulation de l'information plaidant pour la communication moins institutionnelle et sans doute plus proche des réseaux sociaux.

Les candidats ont pris connaissance du dispositif par : <i>Projets accompagnés par :</i>	Nb de candidats touchés	Nombre de projets retenus
A Cœur Joie	7	4
<i>Nb de projets accompagnés par ACJ</i>	<i>3</i>	<i>2</i>
CFBF	3	3
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>3</i>	<i>3</i>
- CFBF	2	2
- Collectivités territoriales	1	1
CMF	18	8
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>2</i>	<i>0</i>
- Collectivités territoriales	1	0
- Relais associatifs	1	0
CMJCF	4	1
<i>Nb de projets accompagnés par CMJCF</i>	<i>4</i>	<i>1</i>
CNFR	7	2
<i>Nb de projets accompagnés par CNFR</i>	<i>5</i>	<i>1</i>
FAMDT projet non accompagné	1	0
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
FFDANSE	1	1
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
FFEC	3	1
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>3</i>	<i>1</i>
FFEC	2	1
Lieu culturel	1	0
FFMJC	7	1
<i>Nb de projets accompagnés / FFMJC</i>	<i>5</i>	<i>1</i>
FNCTA	22	5
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>9</i>	<i>3</i>
Collectivités territoriales	1	0
FNCTA	8	3
FSCF	4	0
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Ligue Enseignement	3	1
<i>Nb de projets accompagnés par Ligue</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
Réseaux des Juniors Associations	2	1
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
Lieu culturel	1	1
UFF	3	1
<i>Nb de projets accompagnés par UFF</i>	<i>3</i>	<i>1</i>
Relais associatifs	29	12
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>6</i>	<i>3</i>
DRAC	2	1
Relais associatifs	4	2
Universités	2	0
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
CROUS	1	0

Les candidats ont pris connaissance du dispositif par : <i>Projets accompagné par :</i>	Nb de candidats touchés	Nombre de projets retenus
Lieu culturel	23	12
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>9</i>	<i>6</i>
- Agence culturelle territoriale	2	2
- DRAC	1	1
- Lieu culturel	5	3
- Relais associatifs	1	0
Agence culturelle territoriale	15	7
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
- Agence culturelle territoriale	1	1
- Relais associatifs	1	0
Collectivités territoriales	25	9
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>6</i>	<i>2</i>
- DRAC	5	2
- Relais associatifs	1	0
Site internet DRAC	35	13
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>9</i>	<i>6</i>
- Collectivités territoriales	1	0
- DRAC	6	4
- Relais associatifs	2	2
Site internet ministère de la culture	32	16
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>2</i>	<i>2</i>
- DRAC	1	1
- Relais associatifs	1	1
Mailing DGCA	2	1
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
- DRAC	1	1
Moteur de Recherche internet	13	3
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>4</i>	<i>1</i>
- Collectivités territoriales	1	0
- DRAC	2	1
- Relais associatifs	1	0
Bouche à oreille	47	15
<i>Nb de projets accompagnés</i>	<i>10</i>	<i>3</i>
- Agence culturelle territoriale	1	0
- DRAC	1	0
- FNCTA	1	1
- Lieu culturel	3	1
- Ligue Enseignement	1	0
- Relais associatifs	3	1
Non renseigné	2	1
Total général	310	118

4) LES ARTISTES INTERVENANTS DANS LES PROJETS

Ce sont 232 artistes et 2 conférenciers-ères qui interviennent dans les 118 projets, portant à plus de 12.000 heures le temps d'intervention artistique.

Le tableau ci-dessous, présentent les différentes compétences artistiques sollicitées par les amateurs pour leur projet. Ainsi on peut voir que les amateurs cherchent à dépasser leur pratique artistique d'origine pour s'ouvrir à d'autres esthétiques et, bien souvent, ils font appel à plusieurs artistes de compétences très différentes et complémentaires.

Si 12 projets sont déclarés pluridisciplinaires, on peut remarquer que de nombreux autres projets déclarés en théâtre, musique et danse intègrent plusieurs disciplines artistiques.

Disciplines artistiques / Nb projets retenus par discipline Métiers artistiques	Nb d'artistes	Total
Arts plastiques & visuels / 3 projets	5 artistes	
grapheur-se, artiste peintre	1	
photographe	2	
plasticien-ne	2	
Danse / 19 projets	29 artistes 1 conférencier-e	
chorégraphe	13	
chorégraphe, réalisateur-riche	1	
comédien-ne, metteur-euse-en-scène	2	
compositeur-trice	1	
conférencier-ère	1	
danseur-se	5	
danseur-se, chorégraphe	1	
danseur-se, photographe	1	
ingénieur son	1	
musicien-ne	3	
photographe	1	

Disciplines artistiques / Nb projets retenus par discipline Métiers artistiques	Nb d'artistes	Total
Musique / 49 projets	106 artistes	1 conférencier-e
accompagnateur artistique	1	
artiste peintre	1	
chanteur-euse	5	
chanteur-euse, auteur-e	1	
chef-fe de chœur	9	
chef-fe de chœur, chanteur-euse	2	
chorégraphe	2	
comédien-ne	4	
comédien-ne, chanteur-se	1	
comédien-ne, metteur-euse-en-scène	1	
compositeur-trice	9	
compositeur-trice, chanteur-se	1	
compositeur-trice, chef-fe de chœur	1	
compositeur-trice, direction musical	1	
conférencier-ère	1	
créateur-trice audio et vidéo	1	
danseur-se, chorégraphe	1	
directeur-ce artistique	3	
directeur-ce artistique, producteur-ce	1	
marionnettiste	2	
metteur-euse-en-scène	5	
metteur-euse-en-scène, producteur	1	
mucisien-ne, compositeur-trice	1	
musicien-ne	40	
musicien-ne, arrangeur-se	1	
musicien-ne, auteur-e, compositeur-trice, interprète	1	
musicien-ne, chanteur-se	1	
musicien-ne, chef-fe de chœur	1	
musicien-ne, compositeur-trice	3	
régisseur-se lumière	2	
soundpainting	1	
technicien-ne son	1	
vj (vidéo dj)	1	

Disciplines artistiques / Nb projets retenus par discipline Métiers artistiques	Nb d'artistes	Total
Pluridisciplinaire / 12 projets	24 artistes	
artiste de cirque	1	
artiste verrière	1	
chanteur-euse	2	
chef-fe de chœur	1	
comédien-ne	1	
comédien-ne, danseur-se, metteur-euse-en-scène	1	
comédien-ne, metteur-euse-en-scène	1	
concepteur musical	1	
conteur-se, metteur-euse-en-scène	1	
danseur-se	1	
danseur-se, chorégraphe	2	
metteur-euse-en-scène	2	
musicien-ne	6	
plasticien-ne	1	
plasticien-ne vidéaste	1	
réalisateur-riche, monteur	1	
Théâtre / 35 projets	68 artistes	
accompagnateur artistique (auteur-compositeur)	1	
artiste de cirque	4	
auteur-e, comédien-ne, musicien-ne, dramaturge	1	
auteur-e, interprète	2	
chanteur-euse	1	
chef-fe de chœur	1	
chorégraphe	6	
comédien-ne	8	
comédien-ne, auteur-e dramatique, philosophe	1	
comédien-ne, marionnettiste	1	
comédien-ne, metteur-euse-en-scène	6	
comédien-ne, mime	1	
comédien-ne, musicien-ne	1	
créateur-trice lumière	1	
danseur-se	1	
dramaturge	1	
écrivain-ne	1	
marionnettiste, plasticien-ne, metteur-euse en scène	1	
metteur-euse en scène, dramaturge	1	
metteur-euse-en-scène	13	
musicien-ne	6	
musicien-ne en groupe de rue	1	
musicien-ne, chanteur-se	1	
plasticien-ne lumière	1	
plasticien-ne, scénographe	1	
scénographe	1	
sculpteur	1	
technicien son	1	
technicien son et lumière	1	
vidéaste	1	
Total général	232 artistes 2 conférenciers-ères	

5) PREMIERE ANNEE DE DEMATERIALISATION DE L'APPEL A PROJETS

1. Un accès pour le public plus simple, plus lisible et plus fiable

Le nombre important de candidatures reçues cette année démontre que la dématérialisation n'a pas été un frein pour répondre à l'appel à projets. Elle a même suscité un petit appel d'air, bien connu de la première année de toute dématérialisation de procédure.

Le dépôt des candidatures en ligne permet un envoi simultané vers les DRAC et la DGCA. L'utilisateur n'a ainsi pu besoin de rechercher vers quel destinataire envoyer sa candidature, ni de l'envoyer à plusieurs destinataires par mail et par courrier postal.

Des adresses fonctionnelles dédiées à l'appel à projets FEIACA ont été mis en place dans chaque DRAC, la liste étant disponible pour les porteurs de projets. Cela permet un travail plus collégial au sein des DRAC.

Un message dans le règlement l'appel à projets et dans le mail qui accuse réception de la candidature demandait aux associations adhérentes aux fédérations nationales partenaires de leur adresser une copie de leur candidature. A ce stade, nous n'avons pas eu d'information de nos partenaires indiquant s'ils ont été destinataires de cette copie. Le frein technique fait partie des améliorations à apporter à la dématérialisation tout comme la possibilité de joindre une ou deux pièces complémentaires, un fichier permettant aux candidats de visualiser l'ensemble des champs à saisir.

2. Une simplification de la gestion du dispositif pour les services du ministère

La dématérialisation a apporté une simplification dans la gestion des candidatures entre nos services DRAC/DGCA, un gain de temps qui a permis de respecter le calendrier et d'obtenir l'ensemble des avis des conseillers en Drac bien en amont de la commission.

Cette simplification a permis de travailler dans de meilleures conditions et de simplifier les échanges entre DRAC et Administration centrale et **notamment plus de disponibilité pour répondre aux questions des porteurs de projets et les accompagner dans leur démarche**. Le service à l'utilisateur a donc été grandement amélioré.

3. Les données

L'exportation des données des dossiers de candidatures évite aux services la saisie d'un ensemble considérable de données et facilite le traitement de ces informations. Elle permet également la constitution d'une base de données fiable et exploitable pour l'observation et l'analyse fine de ce pan de la pratique amateur.

6) CONCLUSION

Les huit années d'appels à projets confirment :

- Un appel à projet qui touche tous les ans beaucoup de nouveaux groupes (88 % de primo-demandes). Sa diffusion auprès de l'ensemble des relais reste un point d'appui important pour le bon fonctionnement de ce dispositif témoignant **d'une vitalité exceptionnelle de la pratique artistique et culturelle** des amateurs en France.
- Un **engagement important et constant des artistes et professionnelles de la culture** auprès des amateurs assurant une présence artistique au plus près de la pratique des amateurs et par conséquent une dimension non négligeable de l'emploi artistique.
- le développement d'une culture de projets chez les praticiens amateurs et leurs fédérations ;
- une meilleure observation des pratiques du terrain, et plus modestement de leur évolution, par le ministère de la Culture et les fédérations ;

- une meilleure prise en compte d'une démarche des groupes par rapport à celle de l'offre des structures ;

Toutefois, on peut constater l'absence :

- d'un réel équilibrage des projets en matière de discipline artistique,
- de certaines pratiques notamment les pratiques numériques,
- d'une réelle progression des projets des jeunes.

FEIACA
Fédérations /Associations nationales partenaires

Nom	Sigle
A Cœur Joie	ACJ
Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France	CMJCF
Confédération française des batteries fanfares	CFBF
Confédération musicale de France	CMF
Confédération Nationale des Foyers Ruraux	CNFR
Fédération des Associations de Musique et de Danse Traditionnelles	FAMDT
Fédération française de danse	FFD
Fédération Française des Écoles de Cirque	FFEC
Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture	FFMJC
Fédération nationale des centres musicaux ruraux	FNCMR
Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation	FNCTA
Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles	FNEIJMA
Fédération sportive et culturelle de France	FSCF
La Ligue de l'Enseignement	
Recherche et pédagogie musicale	RPM
Union des fanfares de France	UFF



www.culture.gouv.fr
octobre 2019